

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ELECTION DU 10^{ÈME} VICE-PRESIDENT ET DU CONSEILLER DELEGUE SUITE A LA DEMISSION DE M. JEAN-LUC GOUYETTE

Suite à la démission de Monsieur Jean-Luc GOUYETTE, le Conseil communautaire a procédé à l'élection du 10^{ème} Vice-président et du Conseiller délégué :

- Monsieur Denis MICHELET, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 10^{ème} Vice-président et immédiatement installé
- Monsieur Francis DAULT, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Conseiller délégué et immédiatement installé

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – DESIGNATION DELEGUE A MEGALIS BRETAGNE ET AU COMITE D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE DE PAYS

Suite à la démission de Monsieur Jean-Luc GOUYETTE et à l'élection du 10^{ème} Vice-président, il a été nécessaire de modifier la représentation de Lamballe Terre & Mer :

- Au syndicat mixte E-Mégalis Bretagne :
 - o Délégués titulaires :
 - Denis MICHELET
 - Olivier MORAND
 - o Délégués suppléants :
 - Daniel PAULET
 - André FOURCHON
- Au Comité d'Information Géographique de Pays :
Oliver MORAND

TOURISME – SECURISATION DU GR 34 (PLENEUF-VAL-ANDRÉ) – VALIDATION DU PROJET

Ce tronçon du GR 34 nécessitant une mise en sécurité en raison de sa fréquentation, Lamballe Terre & Mer a mandaté la société INREMIS pour y travailler. Le Conseil communautaire a approuvé le projet estimé à 130 174 € HT.

TOURISME – SECURISATION DU GR 34 (PLENEUF-VAL-ANDRÉ) – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET SDE 22

Le Conseil communautaire a approuvé le projet d'éclairage public évalué à 21 000 € HT, dont 15 645 € HT sont à la charge de Lamballe Terre & Mer.

TOURISME – SECURISATION DU GR 34 (PLENEUF-VAL-ANDRÉ) – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil communautaire a approuvé le plan de financement prévisionnel et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter toute subvention mobilisable pour ce projet (Europe notamment FEADER-Leader, ITI-FEDER, Etat, Région, Département...).

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET EDUCATION CULTURELLE – LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES

Le Conseil communautaire a autorisé le Président ou son représentant à demander l'attribution des licences de 2^{ème} et 3^{ème} catégories auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Bretagne et a désigné Madame Christelle SCHWEITZER, directrice du service « éducation

culturelle et action artistique », comme titulaire de ces licences et représentante de Lamballe Terre & Mer.

ENFANCE JEUNESSE – CONVENTION SIGNEE ENTRE MISSIONS LOCALES (SAINT-BRIEUC ET DINAN) – APPROBATION

Le Conseil communautaire a validé la nouvelle organisation de la couverture territoriale proposée par les missions locales de Saint-Brieuc et Dinan. La mission locale du Pays de Saint-Brieuc est désormais l'interlocuteur de Lamballe Terre & Mer pour toutes questions liées au conventionnement, financement.

EAU ASSAINISSEMENT – ZONAGE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES DE LAMBALLE

Le Conseil communautaire a arrêté le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Lamballe et a décidé de le soumettre à enquête publique.

DEVELOPPEMENT DURABLE – PROJET SOKA – ENTREE AU CAPITAL DE LA FUTURE SAS

Le Conseil communautaire a confirmé l'engagement de Lamballe Terre & Mer dans le projet de création d'une chaudière pour combustion de bois déchet de la SOKA et décidé d'entrer au capital de la future SAS, porteuse de ce projet, dans la limite de 50 000 €.